

PAROISSES HEBDO

ÉDITO

En ce quatrième dimanche de Pâques, l'Évangile nous conduit au cœur du mystère de notre salut. Jésus ne se présente pas seulement comme le Bon Pasteur ; il se déclare solennellement la Porte des brebis : « *Moi, je suis la porte. Si quelqu'un entre en passant par moi, il sera sauvé ; il pourra entrer ; il pourra sortir et trouver un pâturage* » (Jn 10,9). Celui qui veut entrer dans l'enclos – c'est-à-dire dans la vie avec Dieu, celui qui veut être sauvé – doit passer par Lui seul. Jésus ne propose pas une voie parmi d'autres ; Il est la Porte. Hors de Lui, point de pâturage véritable, point de vie en abondance. Il est venu « *pour que les brebis aient la vie, la vie en abondance* » (Jn 10,10).

Cette affirmation radicale de l'Évangile rejoint notre semaine missionnaire. Pourquoi la mission ? Pourquoi faut-il annoncer le Christ ? Parce qu'Il est la Porte pour entrer dans la vie véritable, pour recevoir le salut. On comprend mieux l'insistance de l'Église sur la nécessité du baptême enracinée dans l'affirmation du Christ : « *Amen, amen, je te le dis : personne, à moins de naître de l'eau et de l'Esprit, ne peut entrer dans le royaume de Dieu.* » (Jn 3,5).

Ainsi, au numéro 1257 du Catéchisme, nous lisons : « L'Église ne connaît pas d'autre moyen que le baptême pour assurer l'entrée dans la béatitude éternelle ; c'est pourquoi elle se garde bien de négliger la mission qu'elle a reçue du Seigneur de faire baptiser tous

ceux qui peuvent être baptisés. » La nécessité de la mission est ici clairement affirmée.

Se pose alors une question, tous ceux qui n'ont pas reçu le baptême sont-ils perdus ? Le catéchisme distingue quatre cas s'appuyant sur la certitude que si « Dieu a lié le salut au sacrement du Baptême, mais il n'est pas lui-même lié à ses sacrements » :

- Le baptême de sang (1258) : ceux qui sont morts pour le Christ, les martyrs, même non baptisés sacramentalement sont associés au Christ.
- Le baptême de désir (1258-1259) : le désir explicite de recevoir ce sacrement assure le salut qu'on n'a pu recevoir par le sacrement.
- Le numéro 1260 étend cette possibilité aux « personnes [qui] auraient désiré explicitement le Baptême si elles en avaient connu la nécessité »
- Enfin, les enfants morts sans baptême, sont confiés à la miséricorde de Dieu et à la tendresse de Jésus envers les enfants, qui lui a fait dire : "*Laissez les enfants venir à moi, ne les empêchez pas*" (Mc 10, 14) (1261)

Demandons au Seigneur la grâce de redécouvrir la joie et l'exigence de notre baptême et de la mission de l'Église. Puissions-nous être missionnaires tout au long de l'année et de notre vie.

Don Antonin

Dimanche 26 avril : 4^e dimanche de Pâques (Année A)

Maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste - 03 22 91 72 08 - stjeanbaptisteamiens@diocese-amiens.com
12 rue André - 80000 Amiens

Maison paroissiale des Saints-Apôtres - 03 22 43 60 17 - saintsapotresparoisse@gmail.com
601 rue d'Abbeville - 80000 Amiens

100 ENFANTS LORS DES VACANCES AU PATRONAGE !

Le Patronage Saint-Roch, centre de loisirs paroissial, continue sa croissance comme en témoignent les deux semaines exceptionnelles qui viennent de s'achever. Les enfants de 6 à 15 ans ont levé les yeux au ciel dans l'esprit du film « Là-haut ». Ils ont également participé avec joie à la Semaine missionnaire et aux Olympiades Inter-Patronages à Douai qu'ils ont, cette année encore, remportées ! Que de beaux moments !

Merci aux 15 animateurs bénévoles qui se sont dépensés sans compter pour offrir des vacances de rêve à plus d'une centaine d'enfants !

Prochaines ouvertures du Patronage cet été : 6-10 juillet, 13-17 juillet, 20-24 juillet et 24-27 août.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DU PATRONAGE (ASTRALE)

L'assemblée générale de l'association ASTRALÉ aura lieu le lundi 27 avril, à 19h30, au Patronage (14 rue Allou). Merci aux adhérents de leur participation !

MESSE À L'ÉGLISE DU SACRÉ-COEUR - VENDREDI 1^{er} MAI

Une messe sera célébrée à l'église du Sacré-Cœur le vendredi 1^{er} mai à 19h. Elle sera suivie de la récitation des litanies du Sacré-Cœur.

MAI : MOIS DE MARIE

Pendant le mois de mai, nous terminerons chacune des messes de 9h du samedi par la récitation des litanies de Lorette, en procession jusqu'à la statue de Notre-Dame d'Amiens

LES BALADINS DE L'ÉVANGILE

L'aumônerie des lycéens de la Trappe organise le week-end prochain un temps d'évangélisation de rue à Amiens.

A cette occasion, les jeunes présenteront le **samedi 2 mai à 18h**, sur le haut parvis de la cathédrale Notre-Dame, un spectacle proposé avec la troupe des « Baladins de l'Évangile ». Ils y incarneront des personnages bibliques, en donnant vie aux textes venant d'une bande son, à travers différents tableaux du Nouveau Testament.

Ce spectacle son et lumière sera une belle occasion de partager la foi dans un cadre exceptionnel, sous le porche de Notre-Dame. Venez nombreux, petits et grands, et n'hésitez pas à inviter autour de vous !

LA NUIT EUROPÉENNE DES CATHÉDRALES - 9 MAI

Le **samedi 9 mai, de 20h30 à 23h**, les Amis de la Cathédrale d'Amiens vous vous invitent à entendre chanter le grand orgue grâce à Geoffrey Chesnier, organiste titulaire, avant de déambuler dans la cathédrale et de venir peut-être approfondir vos connaissances ou de la découvrir autrement grâce à quelques-uns des guides bénévoles.

Brigitte Jeanson

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN À LOURDES DU 6 AU 11 JUILLET

Pour tout renseignement et inscription, vous pouvez vous adresser :

- Paroisse des Saints-Apôtres : à Marie-Pascale Bethembos 06 80 26 97 66
- Paroisse Saint-Jean-Baptiste : au secrétariat 03 22 91 72 08

OASIS SAINT-HO

À la suite du départ des coordinatrices de l'Oasis Saint-Ho, l'accueil des personnes sans-abris est fermé. Notre évêque, son conseil et les prêtres du champ missionnaire Amiens Notre-Dame souhaitent qu'une équipe de bénévoles puissent redémarrer cet accueil.

Cet accueil est prévu à l'église Saint-Honoré, du lundi au vendredi de 15h à 17h autour d'une collation, pour et avec des personnes sans-abris ou hébergées dans les foyers d'urgence, souffrant de solitude et d'un manque d'écoute.

Si vous êtes intéressés ou si vous avez des questions, vous pouvez joindre le Père Bernard Massarini au 06 26 01 45 70.

RASSEMBLEMENT DES COLLÉGIENS - 14, 15 et 16 mai

Le rassemblement des jeunes du diocèse (de la 5^e à la 3^e) aura lieu le week-end de l'Ascension, les 14, 15 et 16 mai à Fort-Manoir.

Ce sera l'occasion de vivre un temps fort pour jouer, partager, prier, s'émerveiller, louer, rire, chanter,

Participation 40€ - Les inscriptions sont ouvertes !

Information : Ombeline 06 89 92 74 81 ou Juliette 06 19 78 35 83

fortmanoir@diocese-amiens.com

FRATERNITÉ MARTHE ET MARIE - 21 MAI

Envie de souffler dans le tourbillon du quotidien ? Rejoignez la Fraternité Marthe et Marie ! Une pause spi pour femmes pour concilier vie active, personnelle et vie spirituelle.

Au programme : enseignement, échanges et complies.

Notez déjà dans vos agendas la première rencontre : Jeudi 21 mai

Pour qui ?	Pour toute femme souhaitant approfondir sa foi et vivre un temps fraternel
Quand ?	Une fois par mois
Horaire :	20h30 – 22h00
Lieu :	à la Maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste
Contact :	Ombeline : 06 89 92 74 81

LA FÊTE PAROISSIALE - DIMANCHE 14 JUIN

Les paroisses Saint-Jean-Baptiste et des Saints-Apôtres auront la joie de se retrouver **le dimanche 14 juin** (au Patronage Saint-Roch, 14 rue Allou), en action de grâce pour l'année écoulée. Au programme, de multiples réjouissances pour petits et grands : château gonflable, ping-pong et baby-foot, barbes à papa, buvette, glaces...

Comment aider à l'organisation d'un tel événement ? Excellente question ! Voici quelques propositions : se manifester à Thomas, notre séminariste, pour être dans l'équipe d'organisation (06 73 85 57 66), venir le samedi 13 juin (matin et/ou après-midi) pour installer tentes, chaises, et stands... ; s'inscrire pour un tenir un stand (jeux, buvette ...) le jour J ; se proposer pour le rangement en fin de journée.

La charité est créative ! Manifestez-vous aux prêtres, à Thomas à la fin des messes ou aux Maisons paroissiales (03 22 91 72 08 – 03 22 43 60 17).

INTENTIONS DE MESSE

Paroisse Saint-Jean-Baptiste :

Saint-Jacques : Jacques Couvreur † ; Pierre Dailliez † et sa famille. (25 avril)

Cathédrale : Laurence Auvin † ; Marcelle Marquant-Despaigne † ; en action de grâce pour Hélène ; Sylvain Charbonnel † ; Simon † Ndarurinze, Jean-Désiré †, Abraham † et leur famille, Chantal et Murielle Engueleguele †, Colette Sisitcharn†. (26 avril)

Paroisse des Saints-Apôtres :

Arthur Roger accueilli par le Père

En action de grâce pour les 20 ans de mariage d'Aurore et Mathieu, les défunts et les vivants de la famille Bricheux-Desmedt ; Jean-Paul Bossard ; Christian Lejeune ; Louis Pascal (9e année de décès) ; les familles Decock, Tolotti et Leleu ; Bernadette Zinsou Dagba (26 ans de décès), les vivants et les défunts des familles Zinsou-Dabga, Adeboumi, Lissassi, Ebhenga.

Cathédrale Notre-Dame



Ouverture

de 7h30 à 18h30 en semaine
de 7h30 à 19h30 les samedis et
dimanches

Dimanche

10h30 Messe
17h Vêpres
17h25 Adoration

En semaine

Messes

9h du mardi au samedi
18h30 mardi Messe grégorienne

Confessions

Du mardi au jeudi de 9h30 à 10h30
samedi de 9h30 à 11h et
de 15h30 à 17h
dimanche de 15h30 à 17h

Adoration

8h-8h50 du mardi au samedi

Laudes

7h45 du mardi au samedi

Paroisse des Saints-Apôtres

Mercredi à Renancourt

18h Messe, adoration, confessions

Jedi à Etouvie

17h30 Chapelet

18h Messe, adoration,
confessions

Samedi à 18h (messe anticipée)

25/04 Dreuil

02/05 Argœuves

Dimanche à Etouvie

9h30 Chapelet

10h30 Messe

Paroisse Saint-Jean-Baptiste

Eglise Saint-Jacques Messe anticipée

18h le samedi

Eglise du Sacré-Cœur (rue de Mareuil)

18h30 Chapelet du lundi au samedi

19h Vêpres du lundi au samedi

19h Messe le vendredi 1^{er} mai

Chapelle des sœurs de la Sainte-Famille (30 rue Lamartine) Messes :

8h15 les mardis et vendredis

9h le dimanche

Eglise Saint-Leu : Messes

19h les mercredis

18h les dimanches